

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibération n° DE_2024_004

Date de la convocation : 25/03/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 12

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Présents non votants :

Représentés :

Excusés :

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Le Comité syndical réuni sous la présidence de FARESIN Stéphane

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 466 696.50

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	398 712.49
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	527 336.49
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	67 984.01
Résultat cumulé au 31/12/2023	466 696.50
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	466 696.50
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	16 406.47
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	450 290.03
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à MONTETON, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2024 et publié ou notifié le 09 avril 2024
--

Le secrétaire de séance,
 Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
 Stéphane FARESIN